

Danse

Centres chorégraphiques nationaux (CCN) et centres de développement chorégraphique nationaux (CDCN) maillent les territoires

Le ministère de la Culture soutient la création dans le domaine de la danse, sa diffusion et sa rencontre avec les publics, notamment par l'implantation et le cofinancement avec les collectivités territoriales de structures labellisées dédiées à cette pratique artistique : les centres chorégraphiques nationaux (CCN) et les centres de développement chorégraphique nationaux (CDCN) (carte 1).

Représentatifs d'une grande diversité de langages et de formes de la danse, 19 CCN sont répartis dans douze régions françaises pour mettre en œuvre l'activité de création du ou des artistes qui en assurent la direction, ainsi que la diffusion de leurs créations chorégraphiques et des activités connexes liées à ces dernières et dédiées aux professionnels et aux habitants. Ainsi, ces centres ont également pour mission d'accompagner des artistes et des compagnies indépendantes dans le cadre de l'accueil-studio et de résidences dites artistes associés. Enfin, les CCN développent une politique en matière de transmission de la culture chorégraphique et d'éducation artistique et culturelle et assurent un rôle de lieu ressource pour la danse sur leur territoire.

Les CDCN contribuent également à structurer l'activité chorégraphique au niveau national, avec la mission spécifique d'assurer une diffusion des différentes esthétiques de la danse dans les territoires. Ces établissements ont pour mission de soutenir la création et la recherche artistique, en aidant notamment au repérage et à l'accompagnement des artistes émergents, en particulier dans le cadre de dispositifs de résidence (accueil-studio ou artistes associés). Ils proposent des outils pédagogiques et des projets d'action culturelle visant à favoriser le développement de la culture chorégraphique et son appropriation par un large public. On compte aujourd'hui 14 CDCN, répartis dans dix régions françaises, dont la Guyane.

Une reprise de l'offre chorégraphique et un retour des spectateurs

En 2022, d'après les données de la Direction générale de la création artistique (DGCA), près de 104 000 spectateurs ont vu un spectacle chorégraphique dans l'ensemble des établissements lyriques dotés du label Opéra national en région (établissements disposant d'un ballet permanent ou d'un accord de partenariat privilégié avec ce dernier). Les représentations chorégraphiques y sont en forte hausse en 2022 par rapport à 2021 : + 60 %.

L'Opéra national de Paris a, quant à lui, proposé 13 spectacles chorégraphiques en 2022 pour 184 représentations chorégraphiques, qui ont attiré près de 350 000 spectateurs (tableau 1).

À Chaillot – Théâtre national de la danse, 39 spectacles ont été programmés pendant la saison 2022-2023 pour 188 représentations et un peu plus de 111 000 spectateurs. Ces chiffres bien inférieurs à ceux de la saison précédente s'expliquent par la fermeture de la grande salle Vilar pour travaux à compter de 2023 (tableau 2).

Concernant les structures labellisées, en 2022, les productions des CCN (soit 174 spectacles) ont donné lieu à 1 826 représentations au siège, en itinérance ou en tournée, dont 327 à l'international. Elles ont ainsi été vues par plus de 644 000 spectateurs, soit un fort rebond par rapport

à 2021. Pour cette même année, on note, après une année 2021 record, une légère diminution de 2 % du nombre de résidences du type accueil-studio (190 contre 194) qui permettent d'accueillir des phases de travail chorégraphique.

Quant aux CDCN, on assiste à une forte reprise en 2022 : 583 spectacles et événements, pour 1 106 représentations. Ils ont rassemblé plus de 104 000 spectateurs. On note, par ailleurs, 167 résidences assorties d'un soutien en coproduction, soit 7 % de plus qu'en 2021 (tableau 3).

Le ministère de la Culture accompagne les équipes chorégraphiques indépendantes

La création dans le domaine de la danse et sa diffusion reposent aussi sur les compagnies chorégraphiques indépendantes. Le ministère de la Culture les soutient par différentes aides attribuées par les Directions régionales des affaires culturelles (Drac) après consultation d'une commission composée de professionnels du secteur. L'aide au projet est ponctuelle et attribuée pour soutenir une nouvelle création, pour en prolonger la présentation au public ou pour permettre la reprise d'un spectacle. Un conventionnement à 2,3 ou 4 ans permet d'accompagner le développement d'une équipe artistique et de ses projets dans le temps, selon son degré de maturité, la reconnaissance de son travail, ses formats de création et son rayonnement. Le dispositif d'aides aux équipes artistiques du spectacle vivant a été profondément renouvelé en 2021-2022 pour mieux accompagner le parcours des artistes et le renouvellement des équipes aidées. Cette réforme a été accompagnée d'un budget de 1,58 million (910 k€ en 2021 et 670 k€ en 2022) pour mieux accompagner les équipes chorégraphiques, ce qui explique les évolutions notables sur les dernières années.

Les aides déconcentrées allouées par le ministère de la Culture aux équipes chorégraphiques ont représenté plus de 12,8 millions d'euros en 2023, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2022. En 2023, 325 aides ont été attribuées, dont 125 aides au projet (graphique 1).

Le Centre national de la danse (CND) : dévolu à la danse sous tous ses aspects

Créé en 1998, le CND est le centre de ressources au service des professionnels et du public implanté sur deux sites, à Pantin en Île-de-France et à Lyon. Ses missions s'articulent autour de trois axes. Il est tout d'abord au service de l'accompagnement et de la formation des danseurs professionnels. En 2023, près de 2 400 professionnels ont suivi plus de 3 400 heures de formation. Cette même année, 293 compagnies chorégraphiques ont bénéficié d'un prêt de studio¹ grâce au CND (+ 9 % par rapport à 2022) (tableau 4).

Par ailleurs, le CND assure la conservation et la diffusion du patrimoine chorégraphique. Il développe la culture chorégraphique par des programmes d'éducation artistique et culturelle et par une politique d'expositions et de publications enrichies grâce aux ressources documentaires issues de la médiathèque et des fonds d'archives audiovisuelles. En 2022, le portail documentaire a vu sa fréquentation augmenter encore avec 248 000 visiteurs (contre 189 000 en 2021).

Près de 700 étudiants se destinent aux métiers de la danse en 2022-2023

Au cours de l'année universitaire 2022-2023, 685 étudiants étaient en formation dans les établissements de l'enseignement supérieur du ministère de la Culture (ESC) délivrant des diplômes nationaux de danse, soit une hausse de presque 10 % par rapport à l'année précédente (tableau 5). La part des femmes, égale à 70 %, y est plus élevée que dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur du ministère de la Culture (63 %). 55 % de ces étudiants préparent le diplôme national supérieur professionnel de danseur, suivis par ceux qui préparent le diplôme d'État de professeur de danse (32 %). Les caractéristiques des étudiants varient selon le diplôme préparé (tableau 6). La part de femmes est la plus élevée parmi

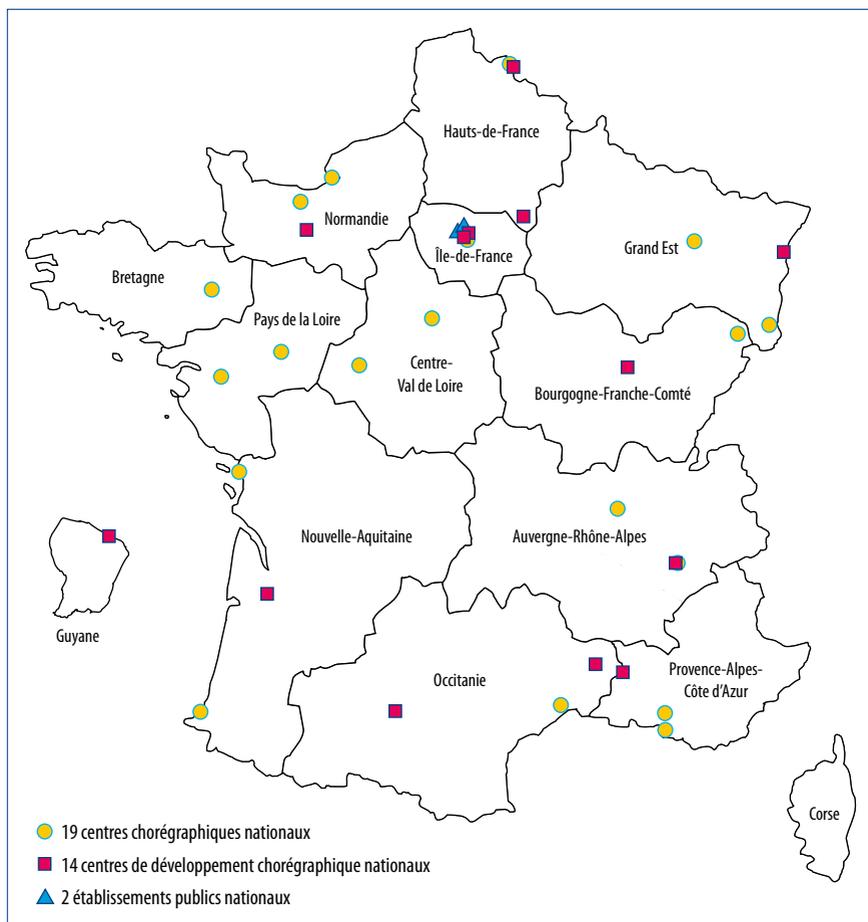
1. Il y a 14 studios à Pantin.

les inscrits au diplôme d'État de professeur de danse (92 %) et la plus faible parmi les inscrits au diplôme national supérieur professionnel de danseur (56 %). Ces derniers ont en moyenne 19 ans, alors que l'âge moyen des inscrits au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse est de 40 ans et celui des candidats au diplôme de notateur du mouvement est de 32 ans. Enfin, 23 % des inscrits au diplôme de notateur du mouvement et 20 % des inscrits au diplôme national supérieur professionnel de danseur sont de nationalité étrangère.

Pour en savoir plus

- *Rapport d'activité 2022*, Centre national de la danse

Carte 1 – Répartition des établissements de création et de diffusion publics ou labellisés par le ministère de la Culture en juillet 2024



Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 1 – Activités des ballets permanents au sein des maisons d'opéras labellisées et de l'Opéra national de Paris en 2022

Unités

	Établissements dotés du label Opéra national en région et disposant d'un ballet permanent*	Opéra national de Paris
Nombre de danseurs permanents	146	154
Nombre de spectacles chorégraphiques	21	13
Nombre de représentations chorégraphiques	159	184
Nombre de spectateurs de spectacles chorégraphiques	103 748	349 326

* À savoir les Opéras nationaux en région (ONR) de Bordeaux, Lyon, Strasbourg - Mulhouse - Colmar, Toulouse. Trois autres opéras en région, non dotés du label national, disposent également de ballets permanents à Avignon, Metz, Nice (soit 52 danseurs). Et cinq Centres chorégraphiques nationaux implantés à Aix (Ballet Preljocaj CCN d'Aix-en-Provence), Biarritz (Malandain Ballet Biarritz), Marseille ((LA)HORDE-Ballet national de Marseille), Mulhouse (Ballet de l'ONR) et Nancy (Ballet de Lorraine) disposent de 122 postes de danseurs permanents (dont 32 danseurs comptabilisés aussi ci-dessus, les effectifs du CCN-Ballet de Mulhouse étant communs avec ceux de l'Opéra national du Rhin).

Source : enquête ROF, DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Activités de programmation de Chaillot – Théâtre national de la danse (par saison), 2014-2023

En unités et %

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation entre 2022-2023 et 2021-2022* (%)
Nombre de spectacles	38	37	35	42	37	17	17	41	39	- 5
Nombre de représentations	282	260	209	277	219	61	141	236	188	- 20
Nombre de spectateurs	130 531	113 068	138 762	155 701	131 000	102 248	76 501	117 210	111 287	- 5

* En raison de la fermeture des salles et des restrictions de jauge dans le cadre de la crise sanitaire.
 Commentaire : à compter de 2023, la grande salle Vilar (jauge de 1 200 places) est fermée pour travaux. Le théâtre programme sur site, dans la salle Gémier (jauge de 380 places) et hors-les-murs, au sein de théâtres partenaires.
 Les données présentées en 2022-2023 sont celles de la fréquentation et de la programmation au siège (site de Chaillot). En intégrant la programmation hors-les-murs, le nombre de spectacles est de 50 et le nombre de représentations de 236.

Source : rapports d'activité, DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 3 – Activité des structures labellisées danse, 2019-2022

En unités et %

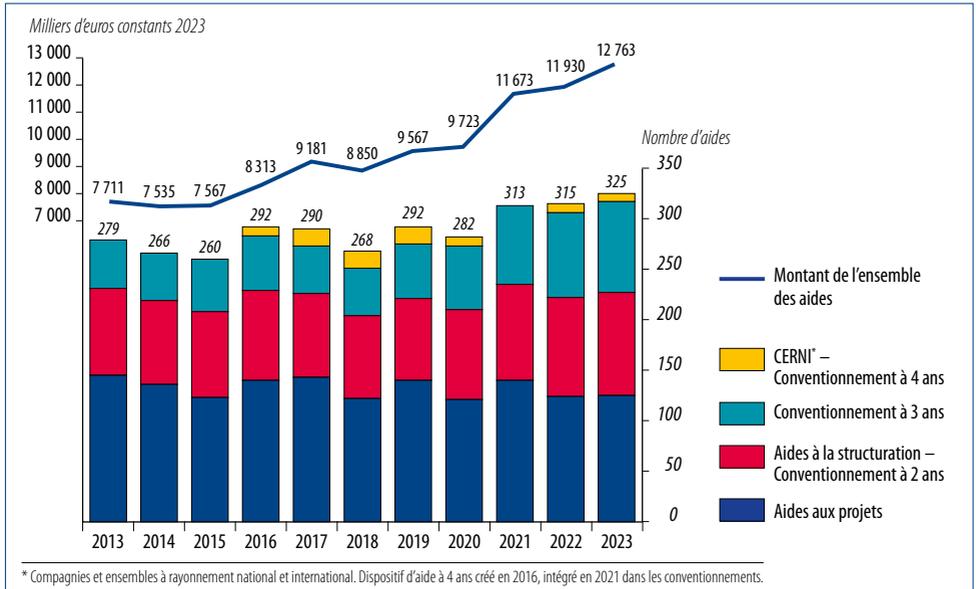
	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022 (%)	
Centres chorégraphiques nationaux (CCN)						
Nombre de résidences du type accueil-studio*	175	182	194	190	- 2	
Activités de diffusion des productions des CCN, au siège, en itinérance et en tournée	Nombre de spectacles	255	168	149	+ 17	
	Nombre de représentations	1 442	817	1 125	1 826	+ 62
	<i>dont en France</i>	1 144	724	982	1 499	+ 53
	<i>dont à l'international</i>	298	93	143	327	+ 129
Fréquentation des productions du CCN	575 522	212 853	467 376	644 212	+ 38	
Centres de développement chorégraphique nationaux (CDCN)						
Nombre de résidences du type accueil-studio**	112	127	156	167	+ 7	
Activités de programmation des CDCN dans leurs salles et celles de leurs partenaires dans leur territoire	Nombre de spectacles et événements	437	215	345	583	+ 69
	<i>Au siège</i>	162	92	143	n.c.	
	<i>En itinérance</i>	275	123	202	n.c.	
	Nombre de représentations	940	386	780	1 106	+ 42
Nombre de spectateurs**	130 880	38 296	60 162	104 177	+ 73	

* Le total des CCN ci-dessus n'inclut pas les données suivantes, non disponibles : fréquentations 2019 et 2020 du CCN-Angers/CDCN, accueil-studio de 2019 et 2020 du CCN-Mulhouse/BONR.

** Les données 2019-2021 se fondent sur 12 CDCN (hors CDCN d'Uzès dont les données n'étaient pas disponibles). Pour 2022, ce sont les données de 13 CDCN (dont Uzès) qui sont intégrées.

Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 1 – Aides déconcentrées au spectacle vivant pour la danse, 2013-2023



* Compagnies et ensembles à rayonnement national et international. Dispositif d'aide à 4 ans créé en 2016, intégré en 2021 dans les conventionnements.

Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 4 – Activité du Centre national de la danse, 2013-2023

Unités

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Heures de formation dispensées aux professionnels	3 062	2 250	2 807	3 100	3 210	2 836	2 910	2 904	4 165	2 481	3 429
Nombre de stagiaires	427	386	928	821	824	1 038	772	1 057	2 545	1 223	2 397
Heures d'entraînement régulier du danseur et cartes blanches*	819	808	741	680	593	567	636	348	597	460	452
Nombre de stagiaires	898	964	1 023	859	874	896	983	762	902	1 356	1 671
Compagnies chorégraphiques ayant bénéficié d'un prêt de studio	445	472	489	448	438	536	475	252	233	268	293

* Workshops inclus à partir de 2019.

Source: Centre national de la danse/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 5 – Effectifs des formations en danse dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes nationaux de danse, 2022-2023

Unités

	2022-2023
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMD)	143
École de danse de l'Opéra national de Paris	51
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMD)	164
Pôle national supérieur de danse de Marseille (PNSD)*	78
Pôle d'enseignement supérieur de la musique et de la danse de Bordeaux Aquitaine (PESMD)	60
Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne/Pays de la Loire « Le Pont supérieur » – Nantes	44
Institut supérieur des arts de Toulouse (ISDAT)	45
École du Centre national de danse contemporaine d'Angers – Théâtre Le Quai	18
Pôle d'enseignement supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB)	25
École supérieure des arts de Lorraine (ESAL)	22
École supérieure musique et danse Hauts-de-France	35
Total	685

* À partir de l'année 2019-2020, le PNSD de Marseille regroupe toutes les formations supérieures. Le Centre international de danse Rosella Hightower (CIDRH) s'occupe des formations pour les jeunes amateurs.

Source: enquête SISE Inscriptions 2022-2023, SIES, Ministère de l'Enseignement supérieur/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 6 – Caractéristiques des étudiants en danse dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes nationaux de danse, 2022-2023

En unités et %

	Effectifs	Part (%)	Nombre de femmes		Nombre d'étrangers		Âge moyen
			Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	
Diplôme d'État de professeur de danse	221	32	204	92	12	5	23
Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse	39	6	25	64	5	13	40
Diplôme national supérieur professionnel de danseur	378	55	212	56	77	20	19
Diplôme de notateur du mouvement du CNSMD Paris (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	47	7	37	79	11	23	32
Total « établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes nationaux de danse »	685	100	478	70	105	15	22
Total « établissements d'enseignement supérieur Culture »	36 300	-	23 000	63	5 442	15	23

Source : enquête SISE Inscriptions 2022-2023, SIES, Ministère de l'Enseignement supérieur/DEPS, Ministère de la Culture, 2024